



CRTI·B

CENTRE DE RESSOURCES DES TECHNOLOGIES
ET DE L'INNOVATION POUR LE BÂTIMENT

Charte de publication des formations – CRTI-B

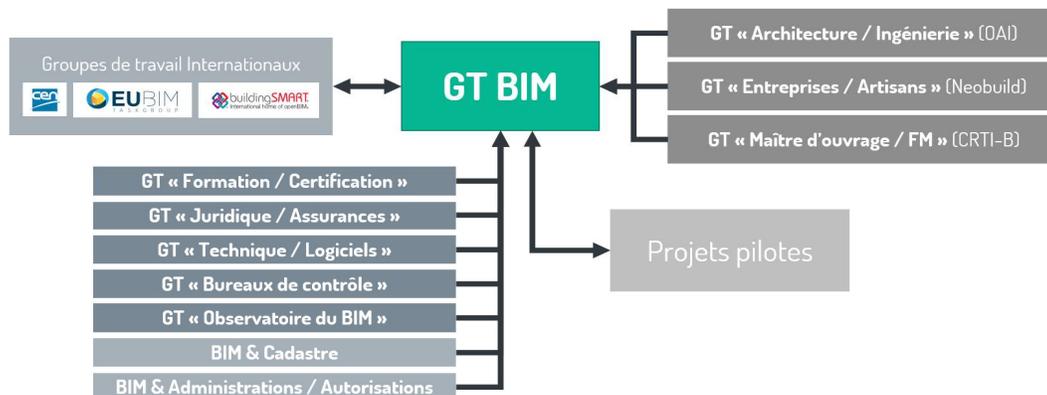
Portail BIM : www.digitalbuilding.lu

1. Présentation du CRTI-B

- Le CRTI-B est un groupement d'intérêt économique (GIE) regroupant les acteurs principaux de la construction au Luxembourg avec comme objectif :
 - d'assurer et de développer la qualité de la construction au Luxembourg, en tant que Centre de compétences et de services et
 - d'améliorer la compétitivité des acteurs de la construction ainsi que la performance du secteur.



- Dans le cadre du développement national du BIM (Building Information Modeling), le CRTI-B gère une série de groupes de travail destinés à développer et implémenter une stratégie nationale permettant de faciliter la transition vers les processus BIM à tous niveaux du secteur construction, dont notamment un groupe de travail dédié à la formation et à la certification :

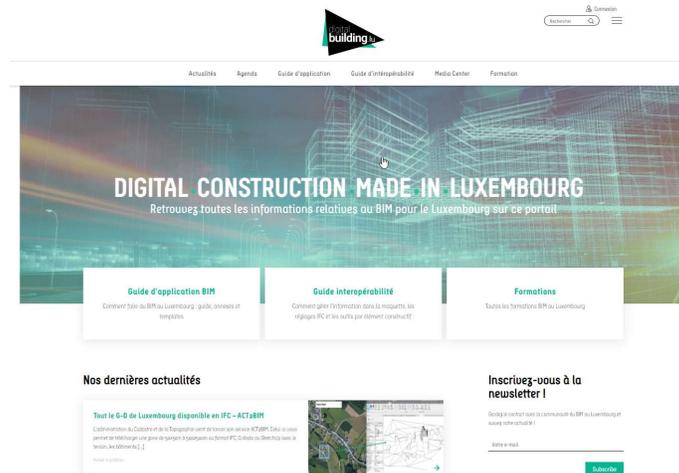




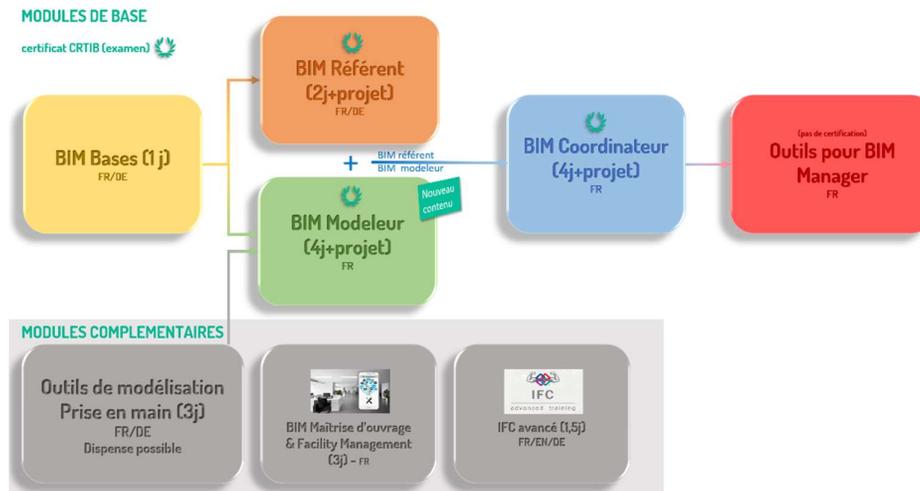
CRTI·B

CENTRE DE RESSOURCES DES TECHNOLOGIES
ET DE L'INNOVATION POUR LE BÂTIMENT

- Le CRTI-B utilise entre autres moyens de communication un site web spécifiquement dédié au BIM : www.digitalbulding.lu.



- Le CRTI-B a développé un cycle de formation de base modulaire autour du BIM destiné au secteur de la construction luxembourgeois. Le parcours et les divers modules de formation ont été créés avec les partenaires du groupe de travail mais aussi certains revendeurs informatique de manière à propose un cycle de formation complet, partant des premières connaissances de base jusqu'à la formation d'un « BIM Coordinateur » et les outils pour un « BIM Manager ». Chaque acteur pourra profiter ainsi d'un cours dédié aux responsabilités de son rôle, sachant que chaque organisme pourra être amené à proposer des modules spécifiques approfondis en fonction des métiers représentés. Une grande flexibilité et donc une modularité sont à la base des développements.





2. Pourquoi référencer des formations sur le portail BIM

L'objectif de publier des formations en relation avec le BIM sur le portail est de centraliser toutes les formations BIM qui sont proposées au Luxembourg dans le but de faciliter les recherches aux acteurs de la construction. Un système de recherche avec plusieurs filtres permet de trouver rapidement des formations relatives à un cas d'usage, un métier ou un logiciel spécifique.

Dans ce cadre il est nécessaire de définir les règles de ce qui pourra être publié dans un objectif de neutralité, d'équité et de transparence. De plus, le CRTI-B assurera un minimum de contrôle et de suivi au niveau contenu et qualité.

3. Contenu de la charte

a) Recevabilité

Pour qu'une proposition de formation soit jugée recevable, il faut que la formation soit soumise par une société / un centre de formation / une personne physique qui possède les droits sur le contenu de cette formation.

b) Etendu géographique

Pour les formations en présentiel, elles doivent être proposées sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg.

Pour les formations proposées à distance, deux critères sont à respecter :

- Langue : français, allemand, luxembourgeois ou anglais
- Accepté pour autant qu'une formation en présentiel équivalente ne soit pas proposée

c) Formation en relation avec le BIM

L'objectif est de collecter des formations qui sont en relation avec le BIM. Une formation en relation avec le BIM signifie que les méthodologies, logiciels et procédures présentées exploitent la maquette numérique en vue d'une application bien spécifique :

- collaborer autour de la maquette (gestion des remarques associées à une maquette BIM),
- extraite des quantités de la maquette BIM,
- génération de rendus 3D (animés ou non) à partir du modèle BIM...

Par exemple, une formation sur un logiciel de simulation des structures dans laquelle on se focalise sur les calculs sans aborder les échanges avec le modèle « physique » ne serait pas acceptée.



d) Doublons avec les modules du cycle de base

Pour être publiées, les formations proposées ne devront pas recouvrir tout ou partie des modules de bases proposés par le CRTI-B ou leurs partenaires. Par contre, des formations publiées par des revendeurs différents du même logiciel avec des contenus similaires seront acceptées.

e) Critères et suivi qualité

1. Le CRTI-B et le Groupe de Travail « Formation & Certification » évaluerons si le contenu est conforme à la charte.
2. Le contenu devra respecter la terminologie utilisée au Luxembourg, ou du moins préciser les termes « luxembourgeois » à côté des termes spécifiques à d'autres pays.
3. Une fois par an, il sera demandé aux établissements ayant des publications sur le portail BIM de contrôler le contenu de chacune de leur formation publiée pour vérifier si le descriptif du contenu est toujours à jour.
4. Le CRTI-B fournira un QR code pour chaque formation à intégrer sur le dernier slide du cours. Le CRTI-B collectera ainsi le feedback des participants online. Il sera impératif que le formateur oblige les participants à répondre.

f) Procédure de soumission d'une formation

1. Contenus à fournir
 - Une série de champs et images seront à fournir suivant un formulaire préétabli à compléter.
2. Documents à fournir
 - Curriculum Vitae du ou des formateurs
 - Support de cours complet, le cas échéant
 - Détail du déroulement de la session
3. Procédure
 - Lorsqu'une formation est proposée pour publication, le CRTI-B et le Groupe de Travail « Formation & Certification » évaluerons la proposition. Si certains points sont bloquants, les remarques ou demandes de renseignements seront transmis pour rectification éventuelle avant nouvelle soumission.

g) Conditions tarifaires

La publication des formations n'est pas payante à ce jour.



CRTI·B

CENTRE DE RESSOURCES DES TECHNOLOGIES
ET DE L'INNOVATION POUR LE BÂTIMENT

h) Délai de publication

Le délai de réponse pour la publication ne devrait pas dépasser 40 jours ouvrables.

i) Divers

Le CRTI-B se réserve le droit de supprimer toute publication du portail sans condition. Une justification sera néanmoins fournie au prestataire qui propose ladite formation.

FIN DE CHARTE

En cas de question, n'hésitez pas à contacter le CRTI-B :

charlie.boon-bellinaso@crtib.lu

Annexe 1 : formulaire pour encodage des données, 1 document par module de formation.

Nom & prénom :

Rôle :

Signature :

.....